

# Carignan de Bordeaux

# Le MAG

**AUTOMNE 2019**



## *Dans ce numéro*

Scolaire : retour sur la rentrée

**p 6**

Culture : le projet de la médiathèque

**p 12**

Zoom : Paillage - l'ami des jardiniers

**p 16**

Associations : une rentrée active

**p 18**

# SOMMAIRE

## MUNICIPAL

- Édito .....1
- Ça s'est passé là .....2
- Urbanisme : quelques rappels importants .....4
- Voirie : 4 chantiers prévus .....5
- Scolaire : retour sur la rentrée .....6
- Développement durable : parlons chiffons ....10
- Culture : une rentrée bien remplie .....12
- Social : Soleil de vie .....15

## ZOOM

- Le paillage : l'ami des jardiniers .....16

## ASSOCIATIF

- ELC .....18

- ABC .....18
- Carisong .....19
- Le Petit Tourny .....19
- CAC .....20
- Anandita Yoga relaxation méditation .....23
- UNC .....23
- Écopains .....24
- AMAP .....24
- La Boutique sans étiquette .....25

## EXPRESSION POLITIQUE .....26

## VIE PRATIQUE

- Infos diverses .....28
- Agenda .....29

# HORAIRES DES SERVICES DE LA MAIRIE

## Bibliothèque

mardi : 13h30 - 16h30

mercredi : 13h30 - 18h30

vendredi : 16h30 - 18h30

samedi : 10h - 12h

## Service social

du lundi au vendredi : 9h - 12h

## Mairie

du lundi au jeudi : 9h - 12h30 et 15h - 17h30

vendredi : 9h - 12h

samedi : 10h30 - 12h30

## Agence postale

du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 15h - 18h

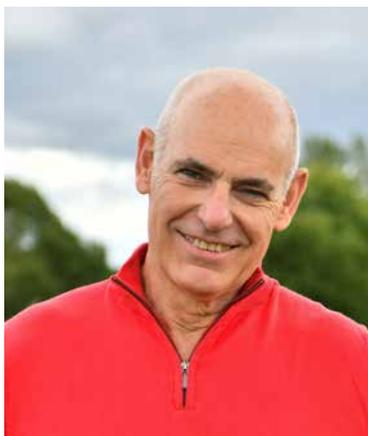
samedi : 9h - 12h

# CONTACTER LES SERVICES MUNICIPAUX

- Adresse principale - Accueil  
mairie@carignandebdx.fr
- Directrice Générale des Services  
dgs@carignandebdx.fr
- Etat civil  
etatcivil@carignandebdx.fr
- Urbanisme  
urbanisme@carignandebdx.fr

- Communication  
communication@carignandebdx.fr
- Vie Associative et festivités  
associations.festivites@carignandebdx.fr
- Bibliothèque municipale  
bibliotheque@carignandebdx.fr
- Service Social  
actionsociale@carignandebdx.fr
- Accueil Périscolaire  
aps@carignandebdx.fr

## Chères Carignanaises, chers Carignanais,



Frank Monteil  
Maire de Carignan de Bordeaux  
Vice-Président de la CDC  
Les Coteaux Bordelais

Alors que Carignan revêt ses habits d'automne apportant ses couleurs jaune et orange à nos paysages, nous avons souhaité pour cette édition du journal municipal revenir sur ce que nous avons programmé cet été et à la rentrée.

Le mois de septembre fut bien évidemment le temps de **la rentrée scolaire**.

Nous avons mis à profit la période estivale pour réaliser des travaux dans nos deux écoles.

Dans l'école maternelle nous poursuivons la mise en œuvre de notre plan pluriannuel de réfection d'une classe par an, outre les rituels travaux d'entretien estivaux.

Dans l'école primaire nous avons mis l'accent sur le matériel pédagogique numérique et l'équipement des classes qui s'effectuera progressivement au cours de l'automne.

En parallèle, les travaux de construction du **nouveau restaurant scolaire et d'extension de la maternelle** (salle de motricité) ont débuté pour une durée d'un an et demi environ. Ce numéro du MAG vous en dit plus.

Concernant les voiries et après s'être conformé aux longues procédures légales d'appels d'offres, **le programme de restructuration concerne cette année plusieurs rues qui seront refaites** (voir en page intérieure) pour un budget de plus de 700 000 euros. Parmi celles-ci : la partie Nord de la rue Beauguey particulièrement empruntée, étroite, en mauvais état et utilisée par une ligne de transport en commun.

A nouveau cet automne et pendant un an encore nous avons programmé avec le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement (SIEA) la réfection de la deuxième tranche annuelle du **réseau d'eaux usées** situé en cœur de ville (pour un budget global de plus de 2 millions d'euros sur 3 ans).

La réalisation d'un nouveau réseau de tout-à-l'égout est l'occasion de rénover notre espace public avec ici aussi **des voiries refaites et plus sécurisées. Ainsi, les rues de l'Oasis, de Pitchou et le chemin du Moulin**, présenteront dans quelques mois un visage rénové après plusieurs semaines de travaux.

L'embellissement de la commune se poursuit et **l'espace central de la place Lartigotte** n'a pas été oublié.

A la demande de la municipalité, le Conseil des Sages a formulé une proposition que nous avons tenue à concrétiser pour aménager la pelouse centrale. Nous confirmons ainsi l'ancrage de la commune dans sa nature, l'aménagement du bourg avec des lieux publics repensés en espaces de vie, où vous aurez plaisir à déambuler à pied, en vélo, à vous rencontrer sur des lieux embellis, vous poser sur un banc pour discuter...

Les sportifs de leur côté peuvent bénéficier **des nouveaux agrès du parcours de santé** de Régeon.

Sur le plan culturel, les travaux du comité de pilotage de **la nouvelle bibliothèque-médiathèque** sont achevés. Le projet culturel est désormais connu et adoubé par les instances qui doivent l'aider financièrement. Il s'agit là **d'un projet important pour la commune** que nous vous présentons en page 12.

Depuis 2002, ce projet est dans l'air du temps sans jamais voir le jour.

Je suis heureux que **mon équipe ait su prendre en main les rênes pour élaborer un projet culturel majeur** et progresser dans sa future réalisation.

Tout ceci et bien plus encore, est l'œuvre de vos élus de la municipalité qui ne comptent pas le temps qu'ils consacrent aux Carignanais. L'esprit constructif et la volonté d'agir en toute transparence animent cette équipe municipale, plaçant toujours **l'intérêt général au cœur de notre action**.

J'ai eu le plaisir de convier les responsables associatifs le 6 septembre à une soirée festive à la veille du forum des associations où leurs activités vous ont été présentées. Ce fut l'occasion de souligner leur engagement et l'animation qu'ils proposent dans notre cité.

Je félicite amicalement toute l'équipe municipale et les associations pour leur travail et je n'oublie pas les services communaux sans qui notre action ne saurait aboutir. Je les remercie bien sincèrement.

Je vous laisse découvrir cette édition de votre MAG et je reste, comme l'ensemble de mon équipe, toujours à votre écoute.

Votre dévoué,

Frank MONTEIL  
Maire

### Lartigotte

Aménagement paysager de la place avec installation de bancs, chaises, arbres, fleurs et cheminement piétons.

### Chemin du Petit Tourny

2 au 5 septembre : reprise de la voirie suite aux malfaçons de décembre 2018.

### 13 juillet

Feu d'artifice suivi du concert de Jérémy Malod'j.

### Parcours de santé de Régeon

Installation de nouveaux agrès.

### Courir à Carignan

8 septembre : 627 coureurs et randonneurs se sont lancés sur les chemins de Carignan.

### Travaux prévus de voirie : allée de Fitta

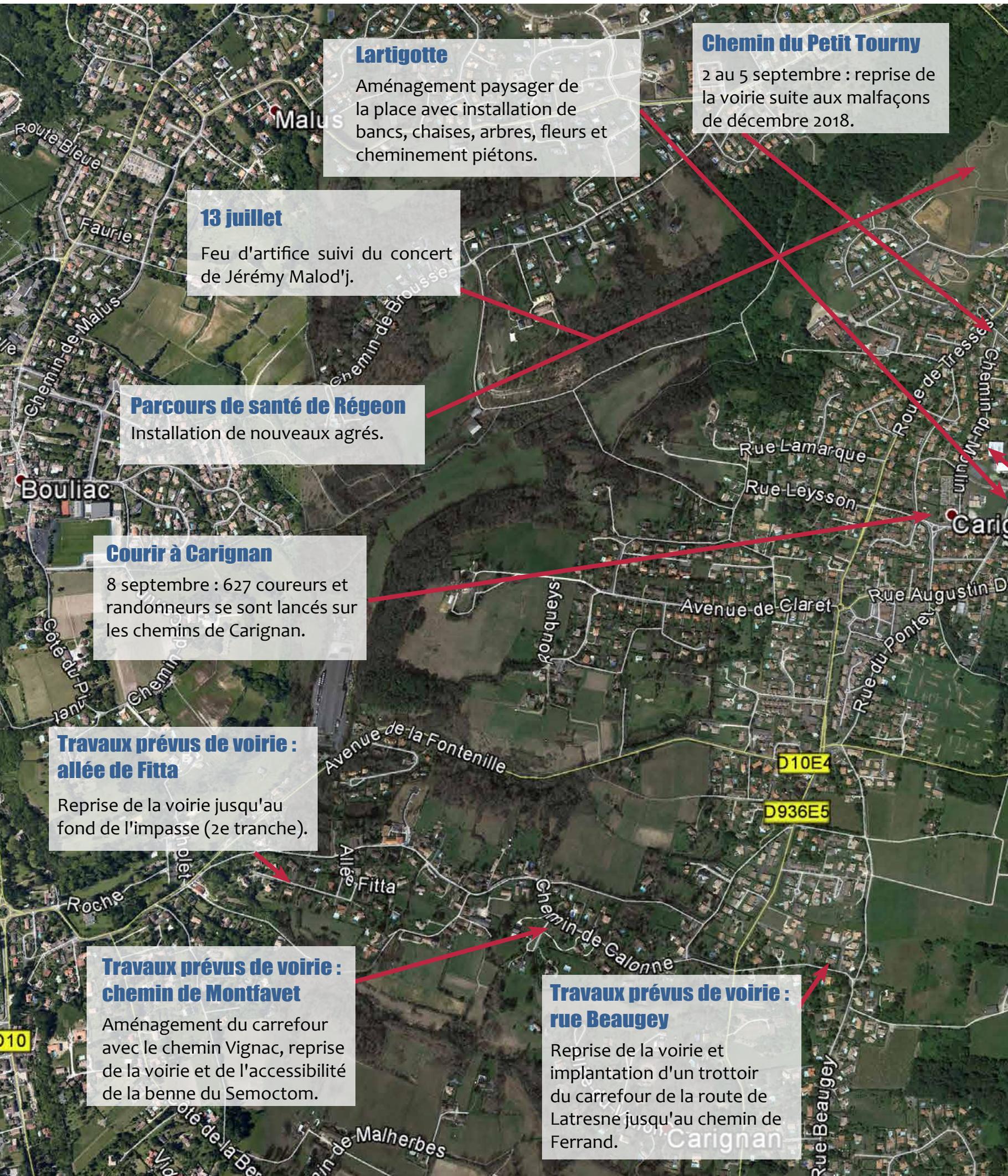
Reprise de la voirie jusqu'au fond de l'impasse (2e tranche).

### Travaux prévus de voirie : chemin de Montfavet

Aménagement du carrefour avec le chemin Vignac, reprise de la voirie et de l'accessibilité de la benne du Semoctom.

### Travaux prévus de voirie : rue Beaugey

Reprise de la voirie et implantation d'un trottoir du carrefour de la route de Latresne jusqu'au chemin de Ferrand.



### **Théâtre - L'Odyssée**

21 septembre : la Cie Yakka a présenté sa pièce de théâtre "Debout payé".

### **Concert rock - L'Odyssée**

27 septembre : concert rock de "The Very Big Small Orchestra".

### **Restaurant scolaire**

17 septembre : première réunion de préparation de chantier.

### **École maternelle**

Rénovation d'une nouvelle classe : porte-fenêtre et peintures (p. 6).

### **École élémentaire**

Travaux estivaux voir p. 7.

### **Accueil Périscolaire**

Travaux estivaux voir p. 7.

### **Projet Médiathèque**

Finalisation du PSCES : envoi du projet aux différentes institutions (voir p. 12).

### **Forum des associations**

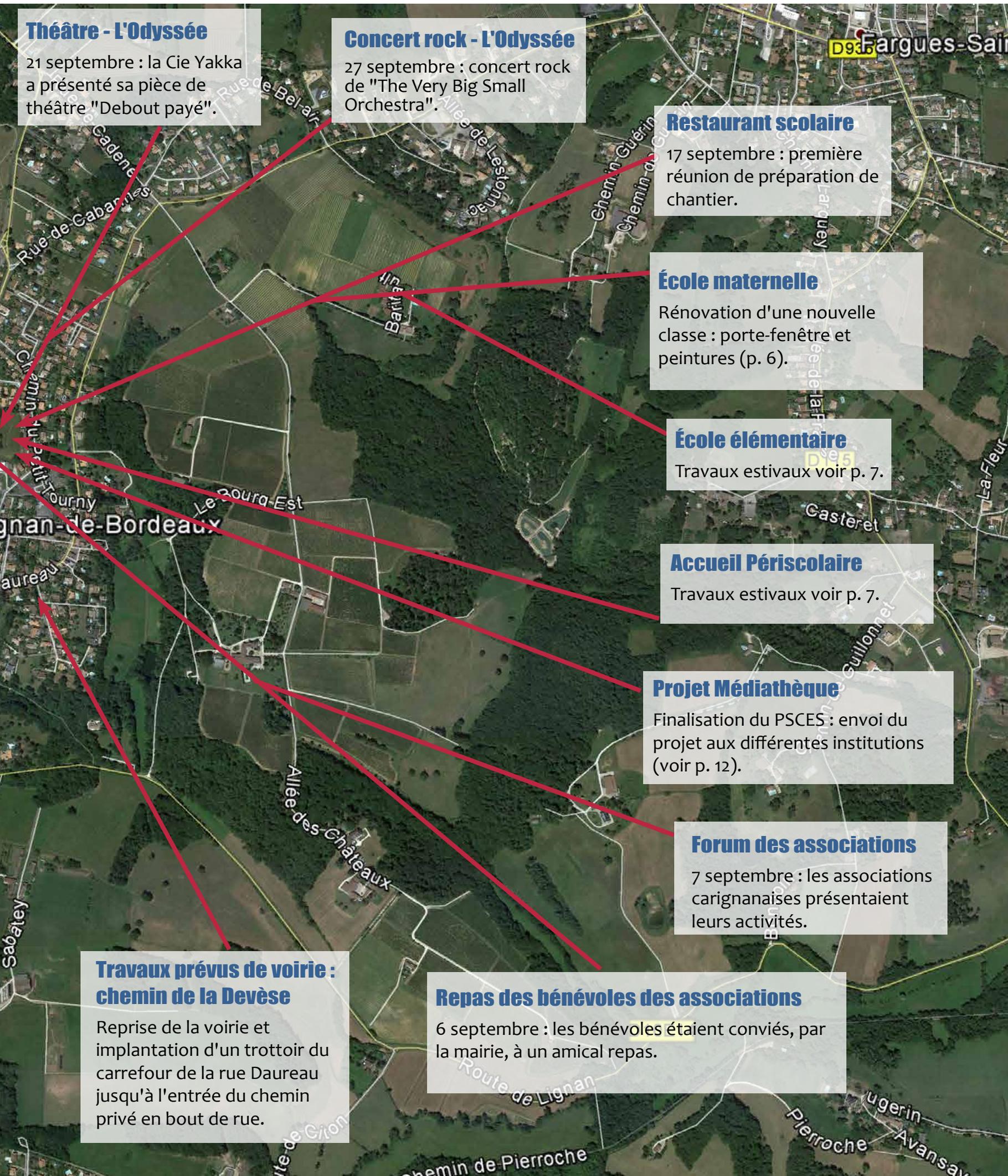
7 septembre : les associations carignanaises présentaient leurs activités.

### **Travaux prévus de voirie : chemin de la Devèse**

Reprise de la voirie et implantation d'un trottoir du carrefour de la rue Daureau jusqu'à l'entrée du chemin privé en bout de rue.

### **Repas des bénévoles des associations**

6 septembre : les bénévoles étaient conviés, par la mairie, à un amical repas.



## URBANISME - QUELQUES RAPPELS IMPORTANTS

Alain Saillard - Adjoint à l'Urbanisme

**Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre propriété, vous devez savoir qu'une autorisation est obligatoire pour la réalisation de votre projet.**

**En effet, les travaux couverts par le permis de construire diffèrent de ceux couverts par la déclaration préalable de travaux. Certains travaux de moindre importance ne sont soumis à aucune autorisation. Découvrez alors la liste des travaux pour chaque autorisation.**

### Les travaux couverts par la déclaration préalable de travaux :

Il s'agit généralement des travaux de moyenne importance qui touchent principalement la modification ou l'agrandissement portés sur une construction existante et ses annexes.

- la création d'une surface de plancher **inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup>** ;
- le changement de destination d'un bâtiment sans modification de structure porteuse ou de façade ;
- la modification de façade ou de toiture ;
- l'installation de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment existant ;
- l'aménagement des combles avec la création d'une surface supérieure à 10 m<sup>2</sup> et jusqu'à 20 m<sup>2</sup> ;
- la construction d'une clôture et/ou d'un portail ;
- la création d'une piscine extérieure entre 10 et 100 m<sup>2</sup> ;
- la création d'une terrasse et d'une véranda de 20 m<sup>2</sup> de surface ;
- le changement de couleur d'une façade ;
- la refonte d'une toiture avec des tuiles différentes ;
- l'installation d'une éolienne de moins de 12 m de hauteur ;

### Les travaux couverts par le permis de construire :

Il existe plusieurs travaux couverts par le permis de construire. Cette autorisation concerne surtout les nouvelles constructions. Les travaux les plus courants restent :

- les constructions de plus de 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher (vérandas, extensions, etc.) ;
- la création d'un niveau supplémentaire à l'intérieur d'une maison ;
- l'augmentation d'une surface d'habitation de plus de 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ;
- le changement de destination d'une maison avec modification de façade ou de structure porteuse ;
- la modification du volume d'une maison avec la création d'une ouverture sur un mur extérieur ;
- l'installation d'une éolienne de plus de 12 m de hauteur ;

### Autorisation d'urbanisme : les règles à respecter

L'obtention d'une autorisation d'urbanisme vous soumet à quelques recommandations et obligations :

- une durée de validité : votre permis de construire une fois obtenu demeure valide pendant 3 ans. Passé ce délai, il sera périmé. Vous aurez toutefois la possibilité d'obtenir 2 prorogations de 1 an ;
- une obligation d'affichage : c'est une démarche personnelle et obligatoire, qui consiste à faire mention du projet à réaliser à l'extérieur de votre terrain sur un panneau réglementaire et visible depuis le domaine public. Cet affichage doit rester visible et lisible pendant toute la durée des travaux.
- une obligation de conformité : une fois vos travaux achevés, vous avez l'obligation (ou votre entrepreneur) d'informer la mairie de la fin des travaux et de leur conformité eu égard à l'autorisation d'urbanisme. En clair, cela signifie que vous devez avoir réalisé exactement ce qui a été décrit et autorisé dans le dossier de votre permis de construire. A défaut, vous devez au minimum déposer une demande de permis modificatif.

- Un droit de recours : en procédant à l'affichage de votre autorisation sur votre terrain pour une période de 2 mois, un tiers (votre voisin par exemple) peut contester la régularité de votre projet. Dans ce cas, il doit présenter son recours auprès de la mairie et du tribunal administratif avant l'écoulement de cette durée (soit 2 mois).

A éviter : s'engager dans des travaux sans se renseigner au préalable sur les obligations légales.

A défaut, sans respect des lois, il peut vous être demandé un "rattrapage" des arriérés non payés dans le cas d'une non-déclaration de travaux (l'extension de la surface d'habitation entrant dans le calcul de la taxe d'habitation), une amende ou pire l'obligation de détruire (à vos frais) ce que vous avez réalisé illégalement.

Une dernière précision : si vous êtes locataire, toutes ces règles s'appliquent indifféremment mais vous devez de plus impérativement obtenir l'autorisation de votre propriétaire avant tout.

Vous avez un projet de travaux et vous ne connaissez pas les règles qui s'appliquent ? Prenez le temps de vous renseigner auprès du service de l'urbanisme de la mairie, nos instructrices se feront un plaisir de vous informer.

## VOIRIE ET CHEMINS



Cette année, des chantiers sont prévus dès la fin de l'automne dans les rues suivantes :

- Rue Beaugéy : implantation d'un trottoir et réfection de la voirie, du carrefour de la route de Latresne jusqu'au chemin de Ferrand et traitement des eaux pluviales.
- Allée Fitta : reprise de la voirie (seconde tranche) côté ouest du lotissement jusqu'au fond de l'impasse et traitement des eaux pluviales.
- Chemin de la Devèse : reprise de la voirie et implantation d'un trottoir du carrefour de la rue Daureau jusqu'à l'entrée du chemin privé en bout

  
**TOURNÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION CADASTRALE  
ET DES MUTATIONS**

# Avis aux Propriétaires fonciers

**Mesdames et Messieurs les propriétaires fonciers sont informés que le Géomètre du Cadastre effectuera la mise à jour du Plan Cadastral de la commune, au cours de la période du 12/09/19  
au 20/12/19**

*Extrait de l'Arrêté préfectoral du 4 février 1998*

***Article 1<sup>er</sup>** : Les opérations de conservation cadastrale, concourant à la mise à jour des bases des impôts directs locaux, des diverses taxes assimilées et à l'actualisation du plan cadastral, sont effectuées périodiquement dans l'ensemble des communes du département.*

*La programmation, l'exécution et le contrôle des opérations de conservation cadastrale sont assurés par la Direction des Services fiscaux.*

***Article 2** : Les périodes d'intervention en commune et l'identité des agents seront portés à la connaissance du Maire au moins 15 jours avant la date des opérations.*

***Article 3** : Le présent arrêté sera affiché en mairie au moins 10 jours avant le début des travaux pour l'information des administrés.*

***Article 4** : Les agents chargés des opérations de conservation cadastrale, dûment accrédités, peuvent être amenés à réaliser, dans le respect des dispositions légales, des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées.*

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné  
A. SAILLARD Le 12/02/2019  
Maire

L'adjoint à l'urbanisme,  
à l'environnement  
et au développement durable  
**Alain SAILLARD**



**MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS**

*Michel Lehmann - Adjoint aux Infrastructures*

de rue et traitement des eaux pluviales.

- Chemin de Montfavet : aménagement du carrefour avec le chemin de Vignac, reprise de la voirie et de l'accessibilité de la benne du SEMOCTOM, traitement des eaux pluviales.
- Réfection de l'allée centrale des deux cimetières.

Cinq entreprises ont répondu à notre appel d'offres et, après négociations, les propositions entrent dans le budget annuel prévu (~ 700 000 €).

Ces travaux auront lieu très prochainement dès le mois d'octobre.

A l'issue des travaux du SIEA, les rues de l'Oasis, de Pitchou et le chemin du Moulin feront l'objet d'une réfection de la bande de roulement.



## SCOLAIRE - LA RENTRÉE

Véronique Zoghbi - Adjointe aux Affaires Scolaires

### La rentrée scolaire : enthousiasme et bonheur étaient au rendez-vous

Les enfants sont très heureux d'avoir passé de bonnes vacances mais aussi heureux de retrouver leurs copains, de découvrir leur nouvelle classe et de faire connaissance de leurs maîtres et maîtresses.

Nous avons eu le plaisir de faire la connaissance de notre nouveau directeur de l'école maternelle Monsieur Bruno FAURE.

Les petites sections de l'école maternelle ont fait leur première rentrée dès 8h40 ce lundi 2 septembre, les enfants des moyennes sections et grandes sections ne sont pas venus le matin mais uniquement le lundi après-midi. Cette organisation permet une rentrée moins stressante pour les petits et plus détendue pour faire connaissance.

Contrairement aux rumeurs, nos effectifs des écoles ont encore baissé : 117 enfants inscrits en école maternelle et 244 enfants inscrits à l'école élémentaire. Ce qui pourrait être traduit par une classe de moins sur l'ensemble. Par contre, un avantage certain est que nous n'avons pas perdu de classe mais les effectifs sont moins importants pour chacune d'elles : en moyenne 24 enfants par classe.

### A l'école maternelle

Comme chaque année, nous avons pendant les vacances d'été suivi les travaux pour la rénovation d'une deuxième classe de l'école maternelle : portes, fenêtres et peinture. Il en sera de même en 2020 pour une troisième classe. La cour de récréation conservée dans son espace naturel, préférée ainsi par les enseignants, a été aussi nettoyée et continuera chaque mercredi d'être entretenue par nos services techniques. Le bac à sable nettoyé et le sable changé, grillage revu, peintures extérieures effectuées, bac à fleurs préparés, arbres et haies taillées, sols soufflés, tout est passé en revue.



École maternelle

## A l'école élémentaire

A la demande des enseignants, le réaménagement de l'espace extérieur de l'école à la place de l'algeco pourra être exploité par exemple pour réaliser un potager. Les travaux effectués concernent : la clôture, les éclairages, le ménage à fond des locaux, la vérification du matériel scolaire (bureaux, chaises). Les chasses d'eau, les portes et serrures ont été revues, ainsi que le remplacement de l'ordinateur volé pour la classe de l'IMP.

**Merci au personnel de l'école maternelle, du service ménage et aux agents techniques pour leur travail.**

## L'école numérique

Le marché lancé par Gironde Numérique a porté ses fruits. Les classes seront livrées très prochainement des VPI (vidéo-projecteurs interactifs) et des 2 tableaux numériques commandés. Débordée de commandes, la société qui a remporté le marché a pris un peu de retard. La commune attend la confirmation des dates d'installation. Comme indiqué, chaque classe sera équipée d'un vidéo-projecteur, d'un visualiseur d'images et d'un ordinateur portable. Trois classes seront équipées d'un tableau numérique. Cette organisation a été programmée en association avec les enseignants et nous continuerons les installations en fonction des demandes. Au final, chaque classe devrait être équipée en totalité en peu de temps et selon les possibilités des enseignants. Un investissement motivé pour tous.

## Information aux parents d'élèves de la maternelle et aux riverains

En raison des travaux du nouveau restaurant scolaire et de la nouvelle salle de motricité, le parking situé à l'est, accessible par la route de Fargues, est fermé au public pendant un an et demi environ.

## A l'accueil périscolaire

Des travaux aussi ont été réalisés : volets roulants, porte de sécurité, toilettes, et obtention des devis pour les peintures des locaux programmées pour 2020. Nous avons aussi renouvelé notre contrat volontaire au service civique à la bibliothèque avec continuité de son intervention à l'accueil périscolaire pour l'éveil à la lecture auprès des petits CP.

## Au restaurant scolaire

Mise en place d'un troisième service de restauration : le succès remporté en juin par les essais d'organisation de 3 services de restauration afin d'apporter plus de confort aux enfants et au personnel a permis de mettre en place immédiatement ces 3 services.

## Le projet d'un nouveau restaurant scolaire

Un nouveau marché a été lancé et validé en juillet, les propositions retenues ont été signées avec les

entreprises et les dates ont été prises pour le départ des travaux.

Première réunion de préparation de chantier le **mardi 17 septembre**. Vous serez informés très prochainement des étapes, sur les panneaux des écoles et le site internet de la commune.

Et à tous, nous vous souhaitons beaucoup de joies avec vos enfants, ils représentent l'avenir et n'oublions pas : **« Il faut tout un village pour qu'un enfant grandisse ».**

Projet du restaurant scolaire





# SCOLAIRE - RÉSERVATION DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

## Restauration et accueil périscolaire

### Qu'entend-on par réservation ?

Grâce à internet, les parents ont la possibilité d'inscrire leur.s. enfant.s. et de suivre les facturations des services périscolaires en cliquant sur le lien :

<https://portail.berger-levrault.fr/5957/accueil>

Au moment du dépôt de dossier d'inscription de votre enfant auprès de la responsable du service périscolaire, Madame Virginie Sirac, il vous a été remis un code utilisateur et un mot de passe. Ils doivent être conservés précieusement et seront demandés à chaque connexion au portail famille.

Ce portail famille offre de grands avantages à la fois de consultation, de contrôles des réservations, de visualisation, d'archivage de factures et d'informations sur l'actualité de l'accueil périscolaire.

***N'oubliez pas de télécharger le règlement afin de consulter les conditions de réservations.***

### Quelles sont les démarches à effectuer ?

En ce qui concerne la restauration, nous vous remercions de bien vouloir prendre l'habitude de vous connecter au « portail familles » et de réserver les repas de votre.s. enfant.s. dans un délai au minimum de 7 jours précédant la date du repas prévu.

Un conseil : Si votre enfant déjeune tous les jours au restaurant scolaire, **l'idéal est de réserver les repas à l'année et de décocher ensuite les réservations inutiles.**

Cette action est aussi indispensable afin de mieux

gérer nos commandes. **Ainsi, grâce à une mesure plus juste des besoins réels, les commandes de denrées alimentaires seront plus précises et nous pourrons efficacement lutter contre le gaspillage et la surconsommation.**

En ce qui concerne les réservations de l'accueil périscolaire, celles-ci n'ont aucune incidence sur la tarification. Seule la présence de l'enfant dans le service déclenchera la facturation. Le service d'accueil a pour vocation de répondre à tout instant aux besoins des parents. La seule condition est que l'enfant soit inscrit afin d'avoir accès à tous les services périscolaires. Mais nous avons besoin de connaître à l'avance leur présence afin de mieux gérer l'encadrement.

### La tarification :

**Le tarif appliqué pour chaque repas** est fonction des informations que vous nous avez communiquées (dernier avis d'imposition du foyer ou des 2 parents, attestation d'assurance responsabilité civile, attestation d'assurance maladie, justificatifs CAF/MSA). En l'absence des documents demandés pour valider l'inscription de votre.s. enfant.s. le tarif maximum sera appliqué.

La tarification dite "du repas", ne concerne pas que les denrées alimentaires mais prend en compte également la charge du personnel encadrant les enfants, la surveillance des enfants dans la cour, la gestion des locaux (nettoyage, chauffage, remplacement du matériel, toilettes, etc.) et le matériel d'animation.

**Nous vous remercions vivement pour votre compréhension et votre participation.**

## Vol de fleurs, d'arbustes et de mobilier urbain

Embellir une ville est une démarche volontaire pour le bien public, longue et coûteuse. Or, la municipalité déplore les vols à répétition des plantations qu'elle réalise.

Embellir une ville à un coût et les plantations faites sont, chaque année, systématiquement pillées. On ne compte plus les rosiers ou les arbustes que les gens déterrent et s'approprient. Aujourd'hui, on ne se contente plus de dérober des plantes, mais aussi de dégrader voire de voler le mobilier urbain.

Ce sont les tags sur les murs, les poubelles brûlées ou cassées, les bancs dérobés ou détruits. Un dépôt de plainte est fait systématiquement en gendarmerie.



Vol de fleurs sur un trottoir



## Les trottoirs sont pour les piétons !

Nous rappelons aux parents qui viennent chercher en voiture leurs enfants aux écoles ou au collège de Lestonnac qu'il existe des places de parking à proximité, souvent quelques mètres plus loin ou dans les rues adjacentes.

**Les trottoirs sont destinés à sécuriser le déplacement des enfants et de leurs parents à pied ou en poussette et les voitures n'ont pas à y stationner.**

De même, les arrêts de bus ne sont pas des places de parking, fut-ce pour quelques minutes.

Merci pour eux.

## Réunion de quartier

Les habitants et les riverains des rues Oasis et Pitchou ont organisé le **dimanche 30 juin 2019** un repas de quartier où anciens et nouveaux habitants se sont rencontrés et parfois découverts pour le plus grand plaisir de tous. Le Maire, Frank MONTEIL, était présent à leur côté et a immortalisé cette réunion conviviale et décontractée par cette photo.



### Parlons chiffons



La Vénus aux chiffons

**Dans les boutiques**, les vêtements sont de plus en plus serrés sur les cintres, froissés et faits de fibres synthétiques. Nous sommes incités à laver les vêtements neufs pour ne pas risquer des allergies aux produits chimiques. Depuis les années 90, la "**fast fashion**" a accéléré le rythme des collections, doublant la production en 15 ans, et générant une extraction massive de ressources. Dans le même temps, les stocks d'inventus augmentent (scandale des vêtements neufs brûlés par H&M et Burberry). Et pour nous les adeptes de la couture, les tissus de qualité disparaissent des étals du marché St Michel.

### Vert de rage

Vous avez peut-être vu ce documentaire de Martin Boudot sur le **fleuve Citarum** en Indonésie (rediffusé sur France info TV), 500 usines textiles déversent dans ce petit cours d'eau leurs déchets chimiques. Les produits utilisés pour le traitement et la coloration des textiles maintenant synthétiques (60% des fibres utilisées sont des polyesters **issus du pétrole**) sont beaucoup plus polluants. 14 millions d'Indonésiens y puiseraient leur eau pour l'agriculture, la pisciculture, mais aussi pour se laver et s'hydrater. Son équipe a effectué des

**Une image m'est venue instantanément à l'esprit en entendant que l'industrie textile est la 2<sup>e</sup> industrie la plus polluante : cette œuvre de Michelangelo Pistoletto, de 1967.**

**Même si le discours de l'artiste est plus rattaché à l'histoire de l'art, ce groupe d'artistes de l'Arte Povera refusait en particulier le Pop Art qui exaltait la civilisation de la consommation.**

prélèvements et les a analysés, ainsi que des échantillons de cheveux et de riz.

L'enquête a été diffusée en Indonésie et provoqué une **prise de conscience**.



La rivière Citarum en Indonésie

### Les limites du recyclage

Il faut continuer à déposer nos textiles usagés dans les bornes de recyclage, l'augmentation des volumes doit rester le fruit de notre vigilance à ne pas les jeter n'importe où. Cela ne doit pas justifier notre surconsommation. Les fibres de polyester ne se recyclent pas dans le textile ; seules les bouteilles en

plastique servent au polaire. Les fibres mélangées sont, elles aussi, plus difficiles à recycler. Un pull en polyester ne dure qu'une saison.

Mais le pire est sans doute l'invisible : les **microparticules de plastique** qui partent dans l'eau de lavage.

## Des solutions plus durables

**La laine** peut être recyclée plusieurs fois. Il faudrait toutefois privilégier le **mohair** français, provenant de la chèvre angora (et pas le lapin angora), et **l'alpaga français** (camélidé dont la laine peut avantageusement remplacer le cachemire.

Le recyclage mécanique du **coton** est maîtrisé, mais il dégrade la qualité de la fibre, et les nouveaux vêtements ne peuvent contenir que 20% de fibres recyclées. On peut transformer le coton en une matière proche du lyocell avec une cellulose recyclée. Un jean ne peut être recyclé qu'à 30%, en raison des coutures trop dures et des accessoires en métal. La production du coton est cependant polluante et consommatrice d'eau. Les cotons biologiques utilisent moins d'intrants (certification GOTS).

La culture du **lin** ne nécessite pas d'irrigation, peu d'intrants. Il est cultivé dans le nord de la France, en Belgique, aux Pays-Bas. Il ne produit pas de déchets. La **France est leader mondial de la culture du lin**.



Lin

Il y a d'autres origines végétales naturelles, comme le chanvre, la ramie, les orties. Le chanvre, dont la France est aussi leader mondial, est naturellement antibactérien et antifongique, ne nécessite pas d'irrigation, absorbe beaucoup de CO<sub>2</sub>, protège les sols et protège des UV.



Ramie

**Des procédés innovants** de fabrication à partir des végétaux se multiplient, comme l'ananas (pinatex) dont on fait aussi du cuir végétal le modal, le bambou (attention, procédé viscosé).

Actuellement, **le lyocell** fait son apparition chez des enseignes grand public ; Il est produit avec de la cellulose d'eucalyptus, de chêne, de bouleau, qui n'ont besoin ni d'irrigation, ni de pesticides, et issus de fermes d'arbres gérés. Le solvant utilisé, d'oxyde d'amine, n'est pas toxique et est réutilisé dans le processus de fabrication. Le lyocell est plus absorbant que le coton avec un aspect fluide et doux léger, se repasse à basse température. Fait pour durer longtemps, Il est biodégradable.

**Il y a donc du choix, il suffit de regarder les étiquettes à l'intérieur du vêtement.**

### Sources :

- [lyocell.info/fr/](https://lyocell.info/fr/)
- <https://planetaddict.com/textile-ecologique-guide-des-matieres/>
- [ecotlc.fr](https://ecotlc.fr)
- Institut national de l'économie circulaire
- [lafibredutri.fr](https://lafibredutri.fr)
- <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/le-revers-de-mon-look.pdf>
- Vert de rage, sur France info TV

## UNE BIBLIOTHÈQUE – MÉDIATHÈQUE POUR TOUS À CARIGNAN

Martine Boulanger - Adjointe à la Culture

### Un besoin

La bibliothèque de Carignan ne répond plus par sa taille aux besoins de notre population. Ce constat a généré le projet de la création d'un lieu capable de recevoir un large public dans des pratiques culturelles qui évoluent rapidement. Prévu de longue date sur le terrain où se trouve L'Odyssée, ce lieu contemporain se voit comme un espace d'échanges tout autant que de recherche personnelle. Il complétera ce pôle culturel. Les livres pourront pousser les murs, mais l'implication dans le numérique et les nouvelles technologies est indispensable.

Tout public devra se sentir légitime et attendu. C'est pourquoi une orientation majeure sera d'en faire une **bibliothèque inclusive** pour le handicap. Sous le vocabulaire "inclusive", Carignan de Bordeaux projette de fournir un fonds de livres adaptés à l'apprentissage de la lecture et aux différents handicaps (les troubles dys, psychiques, moteurs, du comportement, d'apprentissage de la lecture). Alliée aux possibilités du numérique, la bibliothèque-médiathèque permettra de répondre à tous les besoins de la population dans sa diversité.



Médiathèque la Cabane à Sainte Eulalie

### Une élaboration concertée

La première étape a été l'élaboration d'un **Projet Scientifique, Culturel, Éducatif et Social** (PSCES). Ainsi a été mis en place un "**Copithèque**" (Comité de pilotage de la médiathèque), commission de réflexion ouverte à tous.

La visite de plusieurs bibliothèques du secteur, l'aide de biblio.Gironde, nous ont apporté une vision concrète et permis une évaluation chiffrée du projet.



Présentation par l'association « mes mains en or » pour une bibliothèque inclusive, lors d'une réunion du Copithèque.

### Des innovations

Les outils numériques se multiplient et ouvrent des possibilités d'échanges et de connaissance à des niveaux de plus en plus larges. Le numérique est déjà présent à Carignan, animé par nos bibliothécaires,



Réalité augmentée

mais des espaces dédiés sont nécessaires ainsi que des équipements accessibles à tous.

L'innovation la plus marquante sera sans conteste **l'adhésion à Micro-folies**, plateforme culturelle au service des territoires ; c'est un projet porté par le ministère de la culture, en partenariat avec les musées nationaux, la Philharmonie de Paris et l'Opéra de Paris... ce sera aussi le lien avec L'Odyssée et son espace scénique.



Spectacle Microfolie pédagogique

## Le Projet Scientifique, Culturel, Éducatif et Social

Le PSCES a été soumis à l'analyse des professionnels du Conseil Départemental regroupés au sein de Biblio.Gironde d'une part et de la Direction Régionale de l'Action Culturelle (DRAC) représentant le ministère de la Culture d'autre part.

- Biblio.Gironde a souligné son "grand intérêt pour le projet et son plein soutien dans le cadre de la convention de partenariat". Biblio.Gironde exprime que sa "lecture technique est très favorable" et que le PSCES est un "document de grande qualité".
- La DRAC représentant l'État précise avoir

"apprécié la qualité du projet". Le PSCES "dénote une véritable ambition" avec "autant d'axes forts qui entrent en résonance avec le plan gouvernemental pour les bibliothèques".

Les deux organismes mentionnent l'éligibilité du projet aux subventions qu'ils dispensent.

## L'évolution administrative du projet

La commission culture a donné un avis favorable au PSCES de 100 pages, puis il a été présenté au conseil municipal du mois de septembre. La majorité municipale l'a approuvé et l'opposition, qui n'a pas validé le projet, s'est abstenue.

Le département, représenté par monsieur Alain Duperrier, directeur de Biblio.Gironde, accorde une bonification de 5% supplémentaires sur la subvention au regard de la qualité du PSCES.

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), accorde le principe de la subvention de l'État.

La prochaine étape sera le permis de construire, à la suite duquel un avant-projet détaillé permettra de chiffrer le projet et de fixer le montant exact des aides attendues.

## L'ACCUEIL DES COLLECTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

L'accueil des collectivités à la bibliothèque est une partie importante du travail des bibliothécaires. 10 classes (4 en maternelle et 6 en élémentaire), 3 groupes d'enfants de l'IMP et les enfants de la halte garderie y seront accueillis pendant cette année scolaire.

### Fonctionnement de l'accueil

Bernadette, Claudette, Marie-Claire, nos bénévoles, et Sophie accueillent les enfants de la moyenne section au CE2 sur un créneau de 45 minutes. Pendant que les bénévoles s'assurent du retour des prêts, Sophie raconte une histoire aux enfants selon un thème choisi avec l'enseignant ou par la bibliothécaire : album, kamishibaï ou livre-CD. Après ce temps d'écoute, vient le moment du choix du livre avec lecture, en petit groupe, de livres choisis par les enfants. Chaque enfant repart ainsi avec un livre pour deux semaines.

### La bibliothèque se transforme en CDI

Cette année, en collaboration avec une enseignante de CM1, une classe fréquentera la bibliothèque en tant que centre de documentation et d'information.

Les élèves utiliseront les lieux afin de se familiariser avec la recherche documentaire avant leur rentrée en 6<sup>e</sup>.

### Pour les autres enseignants

Pour les enseignants ne pouvant se déplacer, il leur est proposé une sélection d'ouvrages à renouveler toutes les 3 semaines.

### L'Institut Médico-Pédagogique

Les enfants de l'IMP ne sont pas oubliés. 3 groupes de 6 enfants sont reçus par Laurence. Accueillis avec une histoire, ils repartent aussi avec un livre à découvrir en famille ou à l'institut.

### Le Petit Prince

Un groupe de 6 enfants de la halte garderie vient aussi à la bibliothèque toutes les deux semaines pour écouter des histoires.

## CULTURE - UNE RENTRÉE BIEN REMPLIE

Si l'automne prend ses marques officiellement le 22 septembre, les **Scènes d'été** ont prolongé la saison estivale avec des artistes déjà très sollicités.

Le 21 septembre c'était du théâtre avec "**Debout payé**" et le 27 septembre c'était un concert rock avec **The Very Big Small Orchestra**.



**Samedi 12 octobre à 20h30 du swing et du rock'n'roll - L'Odyssée (gratuit)**

Que vous soyez danseurs ou non, vous n'avez pas résisté pas au charme et au talent du groupe de **Perry Gordon**. Une soirée joyeuse et décontractée, avec une buvette, en toute liberté a été organisée pour vous.

La municipalité a lancé un appel aux associations de danse de salon et les a invitées à venir danser.



## Retour sur une belle soirée d'été, avec le festival des Coteaux, le 14 septembre

C'est une manifestation qui est devenue un rendez-vous incontournable, et cette année encore une atmosphère sympathique régnait sur le site, réunissant tous les âges.

« **Télégram** », un **goupe à suivre** ! Ces musiciens bordelais sont déjà venus à Carignan dans une joyeuse participation avec le spectacle équestre. Il s'en dégagait déjà le talent des musiciens, confirmé, le 14 septembre sur la grande scène extérieure de

## ODYSSÉE'ART

L'exposition artistique aura lieu cette année en novembre, et se déroulera sur 3 jours, les 15, 16 et 17.

Vernissage le  
samedi 16 novembre  
à midi



Fargues St-Hilaire ; une musique généreuse où les différents climats s'enchaînent avec virtuosité.





# SOLEIL DE VIE

## SOCIAL - SOLEIL DE VIE

Bruno Lavesque - Adjoint aux Affaires Sociales

### Ateliers Forme et Equilibre

Les ateliers ASEPT Forme et Equilibre ont repris **depuis le 16 septembre jusqu'au 16 décembre**, le lundi à 14h (salles associatives).

Les dates de ces ateliers sont :

- En octobre les 7, 14 et 28,
- En novembre les 4, 18 et 25,
- En décembre les 2, 9 et 16.

### Atelier numérique "Restons connectés", nouvel atelier mis en place à la rentrée

Des conseils pour se familiariser avec les nouvelles technologies et communiquer autrement avec ses proches. Vous êtes curieux des nouvelles technologies mais vous n'osez pas... Lancez-vous à la découverte d'Internet et de la tablette en suivant ces ateliers numériques.

Un cycle de 6 ateliers est proposé, ouvert à tous à partir de 55 ans, quel que soit le régime de retraite.

- 2h par semaine par petits groupes de 8 personnes,
- conçus de manière pédagogique, ces ateliers sont animés de manière interactive par des professionnels.

**Vous êtes intéressés : inscrivez-vous au 06 26 45 04 81**

**Chaque participant s'engage à suivre le cycle complet des ateliers.**

#### Atelier 1 : Premiers pas sur la tablette

Savoir se connecter et découvrir comment naviguer en autonomie sur internet.

#### Atelier 2 : Échanger avec ses proches

Savoir utiliser une messagerie électronique, découvrir les réseaux sociaux.

#### Atelier 3 : La tablette et les loisirs

Savoir télécharger et utiliser les applications : jeux, musique, recettes de cuisine...

#### Atelier 4 : Les démarches administratives

Apprenez à gérer vos droits en ligne : espace santé, espace retraite, services publics...

#### Atelier 5 : Rester informé

Accéder aux actualités nationales et locales, naviguer sur le site de sa commune et des associations locales.

#### Atelier 6 : Tablette et prévention santé

S'informer des actions proches de chez vous et s'inscrire en ligne.

### Soleil de vie et la Semaine bleue : 8 octobre - Forum pour les aînés de 14h à 18h à L'Odyssée

Venez rencontrer nos exposants :

- Le CLIC Gironde du Conseil Départemental,
- DOMYTIS et les SENIORIALES,
- Présence verte, Télé-assistance,
- Les Hauts de Garonne et l'association de Pompignac,
- CDC (transport à la demande, portage des repas, amélioration de l'habitat),
- La dépendance,
- Les mutuelles : Ma commune, ma santé et AXA,
- Les activités de l'UFCV pour les seniors,
- L'ANCV les vacances retraités

Mais aussi venez participer à nos différentes activités, conférences, animations, sorties (cinéma, musée, etc.).

## LE PAILLAGE - AMI DES JARDINIERS

L'automne vient de commencer et déjà les feuilles des arbres tapissent nos jardins et forêts.

Cette végétation tombée des arbres abrite, telle une litière, une faune riche et active. Celle-ci joue un rôle essentiel à la bonne entente entre sol et plantes.

Le paillage s'en inspire : les matériaux organiques nourrissent et protègent le sol.

Une solution idéale pour valoriser les déchets verts du jardin, moins technique et moins exigeante que le compostage.

### Technique du paillage

Le paillage consiste à étaler une couche de paillis sur le sol de votre jardin, la nature fera le reste !

**Le paillage nourrit les plantes et améliore le sol :**

- en augmentant le taux d'humus, il améliore la structure du sol qui devient plus souple, plus aéré, plus facile à travailler,
- en favorisant la vie microbienne du sol, il contribue à rendre les éléments nutritifs assimilables par les plantes.

**Il protège votre jardin et vos plantes :**

- du dessèchement, en favorisant l'infiltration de l'eau de pluie et d'arrosage, et en limitant l'évaporation, et donc les arrosages ;
- des écarts de température importants, en particulier en cas de gel ;
- de l'érosion en limitant le ruissellement (il évite aussi le tassement du sol sous l'effet de la pluie) ;
- des attaques de certains ravageurs, en abritant leurs prédateurs ;
- des salissures, pour les fruits et légumes (paillage des fraisiers...).

**Il évite du travail et des dépenses :**

- il limite la germination des plantes annuelles indésirables et donc le désherbage chimique ;
- il évite l'achat d'engrais et de paillis du commerce ;
- il diminue les tâches d'entretien (bêchage, binage, sarclage, arrosage) ou les rend plus faciles ;
- il exige peu de temps et vous évite les déplacements en déchèterie.

### Préparation du sol avant la paillage

- désherbez, en éliminant notamment les vivaces indésirables (chiendent, pissenlit, liseron...) racines et rhizomes compris, car le paillis n'empêchera pas leur pousse.
- faites si possible un léger apport de compost.
- arrosez.

### Quels déchets utiliser ?

- des feuilles mortes, qu'elles soient tendres ou coriaces.
- des brindilles et des branches, coupées en menus morceaux ou broyées.
- des résidus de jardin, des déchets végétaux de cuisine (épluchures...).

Les végétaux durs et épais doivent être broyés. Coupez-les au sécateur en petits morceaux ou, s'il y en a beaucoup, épandez les feuilles épaisses, brindilles, petites branches... sur le sol et passez une tondeuse dessus. Et pour les grosses branches, utilisez un broyeur.

### Comment pailler ?

Vous pouvez pailler dans votre jardin, votre potager, votre verger : au pied des arbustes, sous les haies, entre les rangs du potager, au pied des rosiers et des massifs floraux, dans les jardinières et les pots de fleurs...

- Étendez des couches de paillis de 3 à 5 cm environ (davantage pour les feuilles mortes) au pied des plantes, sur un sol ameubli.
- N'enfouissez pas le paillis.
- Évitez de recouvrir le collet des plantes.

- Arrosez une fois le paillage mis en place.
- Rajoutez du paillis pour conserver l'épaisseur initiale.

## Et laissez faire la nature !

### Evitez les pièges

- Un paillis de débris riches en eau et peu aéré (tontes fraîches, déchets de légumes) attire parfois des nuisibles : les limaces, ou s'il est enfoui, les vers blancs, les larves de taupin. Préférez les déchets secs et aérés que les prédateurs des limaces apprécient et n'enfouissez jamais le paillis.
- Un paillis épais peut attirer les rongeurs. Limitez l'épaisseur de paillage et retirez-le partiellement en hiver.
- Le paillage peut provoquer un effet dépressif sur les végétaux en croissance, la « faim d'azote » : les micro-organismes mobilisent l'azote du sol quand ils décomposent les matières organiques riches en carbone et pauvres en azote, au détriment des plantes en place. Ce risque est temporaire mais réel, c'est pourquoi le paillage ne doit jamais être enfoui dans le sol, mais toujours étalé en surface.
- Les paillis de végétaux frais provoquent parfois des asphyxies des racines. Faites sécher les végétaux avant utilisation et évitez de les stocker encore frais.
- Les paillis contenant des graines de mauvaises herbes favorisent leur dissémination. N'incorporez pas au paillis des mauvaises herbes en graine.
- Certains déchets verts sont nocifs en paillage : les tailles de cyprès ou de thuya, qui peuvent libérer des substances toxiques, et les aiguilles de pin, qui acidifient le sol. Réservez-les au paillage des allées et dans le cas des aiguilles de pins, au pied des plantes de terre de bruyère.

### Bien utiliser le paillis

#### Les paillis de courte durée de vie pour nourrir le

**sol** : ce sont les paillis de feuilles tendres (tilleul, noisetier, robinier, charme, prunus, etc.), de tontes, de brindilles vertes, de fougères... Riches en azote, ils se dégradent en quelques semaines et produisent un humus actif et nutritif. Utilisez-les partout, mais surtout sur les cultures à cycle court, au potager ou pour les plantes annuelles.

#### Les paillis de longue durée de vie pour structurer le

**sol** : ce sont les paillis de feuilles coriaces (platane, lierre, érables, laurier-sauce...), de copeaux de bois, d'écorces, de tailles d'arbre et de haies, de coques de noix et noisettes... Riches en lignine, ils peuvent

mettre un an ou plus à se dégrader. Ils ne sont pas très nourriciers, mais structurent durablement le sol et sont stables. Utilisez-les plutôt pour les plantes pérennes : arbres, arbustes, massifs de vivaces, pour structurer le sol.

Il peut être utile de mélanger et/ou alterner ces différents paillis pour corriger certains déséquilibres :

- l'accumulation de bois, qui se dégrade lentement et est peu nourrissant ;
- l'acidification des sols due à l'épandage régulier de résidus de conifères ;
- la dégradation trop rapide de résidus riches en eau et fins (tontes de gazon).

### Pailler au bon moment

- En début de saison de culture, quand les graines sont bien germées.
- En été, quand il fait très chaud, en paillant sur sol humide.
- En automne pour protéger les plantes avant l'hiver et éviter de laisser le sol nu.

Dans tous les cas, ne paillez pas par vent fort, ni quand le sol est gelé car le paillis freine le réchauffement.

### Quand retirer le paillage ?

**Au début du printemps**, au potager, ce qui laisse le sol se réchauffer rapidement et évite la prolifération des parasites (au jardin d'agrément, écartez-le seulement si vous prévoyez des plantations).

- **lors des semis**, car le paillis pourrait gêner leur levée : écartez soigneusement le paillis en veillant à ne pas l'enfouir.
- **au moment de planter** : cela évite de mélanger paillis et terre au contact des racines.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :**

[www.carignandebordeaux.fr](http://www.carignandebordeaux.fr)

Sources : [ademe.fr](http://ademe.fr)



Un paillage vaut 10 arrosages



## ECOLE DES LOISIRS (ELC)

### Bureau ELC

Une AG et un CA se sont tenus le 30 septembre à 20h à la salle polyvalente pour valider une nouvelle composition du bureau.

### Stage photos

L'Ecole des Loisirs de Carignan de Bordeaux propose des stages photos :

- découvrir son boîtier, les règles du cadrage de la composition et la maîtrise de l'exposition.

- traitement numérique des photos.
- perfectionnement de la prise de vue.

En fonction de la météo, les ateliers concernant la maîtrise du boîtier se feront en extérieur ou en salle. Le développement numérique uniquement en salle.

Places limitées à 8 personnes (mini 4)

Tarif : 35 €/personne/atelier

Durée : environ 3h mais on peut déborder.

Renseignements, réservations :

[barau.olivier@gmail.com](mailto:barau.olivier@gmail.com) 07 68 23 91 72

Possibilité de stage individuel : 07 68 23 91 72

## AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE CARIGNAN (ABC)

Septembre est là, les activités reprennent !



En juin, Sandrine Biyi a comme toujours captivé ses lecteurs avec le dernier tome de la Dame de La Sauve Cornouailles. Elle nous a aussi présenté sa dernière série *Sorcières* qui nous rappelle la concurrence entre les moines de l'abbaye et les sorcières plus abordables par le petit peuple.

### Dates à retenir

- **Samedi 19 octobre à la bibliothèque de 10h à 12h**, nous aurons le plaisir de recevoir l'auteur Norbert Garcia qui viendra présenter ses livres : *La Promesse*, *Le grenier des Bénasques* et *Opération ratio*.
- **Dimanche 8 décembre salle polyvalente à 15 h**, pour clôturer le traditionnel marché de Noël, nous vous offrons la lecture musicale « NOEL POUR TOUS : PLEIN LES BOTTES et RAS LA HOTTE » par la compagnie BLOP INTERJECTION qui assurera un spectacle pour enfants petits et grands.

## CARISONG

L'ensemble vocal Carisong se retrouve tous les **mardis soirs**, à la salle polyvalente de Carignan, de **20h30 à 22h30** depuis le 10 septembre.

Si vous aimez chanter, quel que soit votre niveau, si vous avez entre 18 et 99 ans, il est encore temps de nous rejoindre. Les inscriptions ne sont pas clôturées.

Carisong, pour sa neuvième année d'existence, voit l'arrivée d'une nouvelle cheffe de chœur en la personne d'Emma VAUQUET.

Cette artiste talentueuse aux multiples facettes est chanteuse professionnelle (formation chant lyrique par Maryse Ghibaudo, jazz par Sonia Nedelec et Patricia Ouvrard), guitariste et comédienne.

Elle a une expérience professionnelle de professeure de chant (CIAM de Bordeaux, EMA d'Angoulême, Florida d'Agen, AMAC de Cénac, etc.), ainsi que de cheffe de chœurs ("Le Chœur des Ecluses" de Bordeaux Bacalan, "Chœurs de Choc" de La Lande de Fronsac, etc.).

Elle dirige également "Les Filles Harmoniques", un groupe vocal composé de quatre de ses élèves de Cénac. Comme pour toutes ses chorales, elle y crée ses propres arrangements musicaux et s'accompagne de sa chère guitare.

C'est après avoir exploré l'univers théâtral pendant une dizaine d'années et s'étant armée, parallèlement, d'une solide expérience en jazz vocal, qu'Emma commence sa carrière de chanteuse au tout début des années 2000. A noter, des tournées nationales et des enregistrements d'albums avec Les Agités du Vocal (première partie de Dee Dee Bridgewater), "Zig Zag" avec qui elle crée



plusieurs spectacles musico-humoristiques, et plus récemment Harmonic Duplex, Back to Eighties, Les Goodspell Sisters, Vents de guitare, etc.

Elle participe aujourd'hui à de nombreux projets : chanteuse et guitariste lead du groupe de rock vintage "All Shook Up !", choriste des "Bouches Béés" (dirigé par Sonia Nedelec), elle collabore également depuis de nombreuses années avec la compagnie de spectacles pour enfants "Délimelo". Vous entendez peut-être aussi sa voix dans les divers documentaires, publicités et doublages dont elle fait régulièrement la "voix off" .....et..... la liste n'est pas exhaustive.

Pour découvrir cette passionnée qui saura vous transmettre une énergie incroyable, rejoignez-nous ! Vous avez la possibilité de confirmer votre inscription après 1 ou 2 séances d'essai.

Mail : [contact.carisong@gmail.com](mailto:contact.carisong@gmail.com)

Site internet : [carisong.wixsite.com/carisong33](http://carisong.wixsite.com/carisong33)

## LE PETIT TOURNY

Le Petit Tourny, association des personnes du 3<sup>e</sup> âge, vous invite :

- **dimanche 27 octobre à 12h à L'Odyssée :** repas dansant avec orchestre (inscription en 4<sup>e</sup> de couverture),
- **dimanche 24 novembre à 15h à L'Odyssée :** loto.

## CLUB ATHLÉTIQUE CARIGNAIS



### Basket



Rejoignez le CA Carignan Basket et pratiquez le basket-ball en championnat ou en loisirs !

Fondé dans les années 1960, le club compte aujourd'hui plus de 60 licenciés répartis sur 7 équipes (mini-poussins, poussins/es, benjamins/es, minimes, loisirs).

Le club accueille les enfants dès l'âge de 6 ans avec du matériel adapté et encadrés par un entraîneur diplômé.

Le club possède une équipe de Loisirs pour profiter du basket en détente où le plaisir et la compétition font bon ménage dans une ambiance conviviale.

**CA CARIGNAN BASKETBALL**  
**CARIGNAN DE BORDEAUX**  
**RECHERCHE SÉNIORS F SÉNIORS M**  
**POUR REFORMER UNE ÉQUIPE SAISON 2019-2020**

Le club souhaite reformer cette année une équipe de seniors garçons et/ou une équipe seniors filles.

Esprit d'équipe, cohésion, persévérance, dépassement de soi, ...

Autant de valeurs qui vous feront aimer ce sport complet et enthousiasmant !

Le basket de Carignan, c'est le plaisir de jouer ensemble. Vous êtes débutant ? Vous recherchez un nouveau club ? Vous souhaitez jouer en Loisirs ?

### Entraînements :

Toutes les catégories **le mercredi de 13h30** (mini-poussins) à **17h00** (minimes).

En fonction des catégories **les lundis, mardis, jeudis ou vendredis après 18h00**.

Les horaires définitifs seront déterminés en début de saison.

Cotisations : de 81€ à 154€ en fonction de la catégorie et du quotient familial.

Contacts : Thibaut Thuillier : 06 63 47 58 58

Email : [cacbasket.secretariat@gmail.com](mailto:cacbasket.secretariat@gmail.com) ;

[thibaut.thuillier@gmail.com](mailto:thibaut.thuillier@gmail.com)

Facebook : CA Carignan Basket



Les mini-poussins



Les benjamines



## Cyclisme

La section cyclotourisme organise chaque semaine plusieurs sorties :

- **Le vendredi** un départ a lieu à 14h (13h 30 en hiver) sur le parking à côté de la mairie de Carignan. Cette sortie est destinée à tous ceux qui souhaitent faire une balade de 40 à 60 km (selon le temps et la saison) à allure très modérée. Les vélos à assistance électrique sont acceptés. Quel que soit votre âge, aucune expérience ou entraînement préalable n'est nécessaire, le groupe s'adapte aux possibilités de chacun.

- **Le dimanche matin**, un départ a lieu à 8h 30 (9h en hiver) sur le parking devant L'Odyssée. Cette sortie de 70 à 90 km est destinée à des cyclistes plus expérimentés. Après un échauffement commun, le groupe se sépare en 2 ou 3 pelotons évoluant à

des vitesses différentes afin de tenir compte de la différence de niveau des participants.

- **Les mardi et jeudi après-midi** un départ a lieu à 14h place de la Bohême.

En 2020, la section a l'intention d'organiser aussi :

- une sortie en montagne pendant le week-end de la Pentecôte ;
- une randonnée de 3 jours en septembre destinée aux participants des sorties du vendredi après-midi.
- une randonnée de 8 à 10 jours en août 2020.

La cotisation pour l'année est fixée à 20 euros (une réduction de 5 euros est consentie aux habitants de la CDC les Coteaux du Bordelais).

Pour tout contact s'adresser à Jean-Pierre Bonnet  
Courriel : [jean-pierre\\_bonnet@orange.fr](mailto:jean-pierre_bonnet@orange.fr).  
Tél. : 05 56 21 27 88 ou 06 21 88 85 04.

## Fitness - Pilates & Zumba

Tout près de chez vous, vous avez de quoi entretenir votre forme avec deux coachs expérimentées et diplômées : Christine Seurin Lavie et Fabienne Paquis. L'esprit est convivial et associatif.

Un choix de 6 heures de cours par semaine vous est proposé.

Venez faire un cours d'essai, femmes et hommes à partir de 16 ans, vous serez les bienvenus.

**Fitness : mardi 18h30** pour travailler le cardio, l'endurance et la force.

**Fitness : jeudi 19h30** pour travailler le gainage (abdominaux, cuisses et fessiers).

**Pilates ballon : mardi 19h30 et mercredi 18h30** il est basé sur la recherche d'équilibre et vous fera

travailler le gainage, la sangle abdominale, le dos de tous vos muscles profonds.

**Pilates au sol : jeudi 18h30** son but est de développer le tonus musculaire en douceur et en profondeur, d'augmenter le centre d'énergie, de diminuer les douleurs du dos et de renforcer le plancher pelvien.

**Zumba : mercredi 19h30** avec Fabienne, le but étant de danser sur des chorégraphies et de lâcher totalement prise !!!!

Possibilité de mixer les activités et de choisir votre inscription pour 1, 2 ou 3h par semaine. Tarif pour l'année et suivant le planning et le quotient familial 1h entre 95€ et 132€ et 2h 142€ et 201€.

contact : Monique : [moniqueimeneuraet@orange.fr](mailto:moniqueimeneuraet@orange.fr)



### Une année de transition

La vingt-neuvième édition avait lieu dimanche 8 septembre. Après un démarrage en trombe sur internet, les inscriptions se sont essouffées la veille lors du forum des associations et le jour même, donnant une participation en légère baisse par rapport à 2018.

OK Time, notre chronométreur a officié le samedi et le dimanche. Pour la partie sécurité, Anne Coupaye, médecin de l'épreuve, était secondée par les secouristes de UMPS 33.

A 9 heures, Denis Garros, animateur sportif, libérait les randonneurs qui s'élançaient sur le parcours de 9 kilomètres. Le trail 10 km partait à 9 h 20, suivi, à 9 h 30, par le trail de 16 km. Cette année, en plus du lot offert à tous les inscrits, ceux-ci ont pu également déguster gratuitement une bière bien méritée.

Pour clôturer la matinée ensoleillée et propice à la course à pied, la course familles démarrait à 11 h 30 pour une boucle de 1 kilomètre terminée par une partie ludique, et les enfants étaient bien récompensés par les poches traditionnelles de lots et friandises en plus des médailles confectionnées

par l'ESAT de Sadirac-Lorient, qui a également fabriqué celles des podiums des trails. A noter que toutes les épreuves se sont déroulées

sans incident et que le balisage a été vérifié la veille et le matin même de la manifestation.

Les quinze membres du bureau de COURIR A CARIGNAN (Catherine Berry, Cécile Bry, Colette Delestre, Sylvie Duport, Laurence Nogué, Marie-Claire Yon, Michel Bonnat, Pierre Darthout, Joël Duport, Jean-Louis Galan-Bartette, Jean Louis Guillot, Serge Labatut, Michel Lehmann, Géric Nogué, Patrick Pommès) peuvent être satisfaits du résultat du travail accompli durant les neuf mois de préparation.

Merci à nos généreux partenaires pour leur aide financière, à la municipalité, au Club Athlétique Carignanais ainsi qu'à tous nos bénévoles.

Merci également, une nouvelle fois, à Olivier Frulio, régisseur du château Carignan, qui a balisé la propriété et qui a également participé aux 16 kilomètres.

Participation :

- Randonnée : 105 participants
- Trail 10 km : 166 arrivants
- Trail 16 km : 212 arrivants
- Course familles : 114 arrivants dont 61 enfants

### Les podiums :

**10 km :** Livie FOURES, 47 min 02 s

Auryan GUYON-RIERA, 39 min 02 s

**Carignanais :** Karine PENAS, 58 min 01 s

Maxime KIFFEL, 44 min 38 s

**16 km :** Nina GRANDCHAMP, 1 h 20 min 29 s

Gawen BREMOND, 1 h 1 min 26 s

**Carignanais :** Nina GRANDCHAMP

Dominique DESSANS, 1 h 13 min 10 s

**La trentième édition de COURIR A CARIGNAN aura lieu le dimanche 6 septembre 2020.**



Départ de la randonnée



Départ des 10 km

Départ des 16 km

## ANANDITA - YOGA RELAXATION MEDITATION

Saison 2019 / 2020

Voici que s'achève le temps des vacances, moments de repos, moments de détente, de partages, de découvertes, de rencontres, de bonnes résolutions ! Un temps où l'énergie bat son plein. Profitez de ce plein d'énergie pour l'expérimenter, la conserver et l'utiliser au mieux tout au long de l'année. C'est ce que vous propose l'Association ANANDITA pour la deuxième année consécutive en proposant des cours de Kundalini Yoga, quel que soit votre niveau, les débutants sont les bienvenus. A travers des exercices statiques et/ou dynamiques, à travers la respiration (pranayama), la relaxation, la méditation, venez trouver un moment pour vous poser, vous détendre, vous assouplir, purifier votre système lymphatique, sanguin et glandulaire, pour gérer votre stress, vos émotions, pour améliorer votre sommeil, votre concentration. Le Kundalini Yoga est un yoga ancestral particulièrement adapté à la vie moderne, Yogi Bhajan le maître incontesté du Kundalini Yoga s'amusa à dire "le kundalini yoga est un yoga pour les personnes qui n'ont pas que ça à



faire", c'est un yoga puissant qui permet de grands changements rapidement. Les cours durent entre 1h00/ 1h15, arrivez quelques minutes avant de façon à vous installer, vous échauffer, vous poser dans l'instant loin du tumulte quotidien et commencer à l'heure.

- **Lundi 20h30** (60min) - Dojo
- **Mercredi 19h00** (75min) - salle de danse
- **Vendredi 9h30** (60min) - salle de danse

Vous trouverez sur le site [ananditayoga.fr](http://ananditayoga.fr) quelques dates à inscrire dès à présent dans vos agendas. Elles seront l'occasion de mieux faire connaissance ensemble. D'ici là, passez une excellente année avec l'Association ANANDITA.

Pour tous renseignements complémentaires :  
Stella Smiernow - 06.64.38.61.66  
[anandita.kundalini@gmail.com](mailto:anandita.kundalini@gmail.com)

## UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

### Programme de la Commémoration du 11 novembre 2019



**11h** : Messe à l'église de Carignan de Bordeaux célébrée par le Père Despeaux,  
**12h** : Commémoration au Monument aux morts,  
**12h15** : Verre de l'amitié offert par la municipalité,  
**13h** : Repas à

L'Odyssée ; ouvert à tous, combattants ou non combattants. C'est un repas de convivialité.

Prix : 28 € par personne. Inscription auprès du Président Antoine Alcaraz avec un chèque libellé au nom de l'UNC CARRIGNAN. Dernier délai 4 novembre.

### MENU

**Garbure Béarnaise maison,  
terrine de foie gras et son jambon  
de Pays,  
Trou normand,  
Blanquette de veau aux  
champignons et sa garniture de  
légumes,  
Crumble à la pomme  
Vin Rouge et rosé  
Café.**



## ÉCOPAINS

Après un été caniculaire, des feux gigantesques dans le monde entier,

vous êtes de plus en plus nombreux à vouloir vous impliquer dans le changement de société nécessaire et à être plus vertueux dans vos habitudes. Les "Écopains" ont pour but à la fois d'approfondir des sujets majeurs pour écologie, d'en débattre, et fort de cette connaissance, d'aider à la mise en œuvre de projets et de bonnes habitudes : conférences / débats, sorties informatives, ateliers, entraide...

Pour cet automne nous vous proposons :

- **Samedi 5 octobre 15h à 17h : visite exploitation agricole Bio. Explication du cycle de production de la vigne au verre.** La culture bio de la vigne gagne du terrain à la suite de la prise de conscience des résidus de pesticides dans les vins non bio et des effets secondaires des traitements de la vigne sur les viticulteurs. Contact inscriptions : 06 32 14 95 04.

- **Mercredi 13 novembre : nous visiterons un centre de recyclage du verre.** Le plastique envahit la planète vers quoi devons-nous nous tourner ? Confirmation de la date dans l'Express de novembre. Contact : 06 75 98 40 86.

- **Samedi 23 novembre :** nous covoiturerons pour aller au **Conservatoire Régional d'Aquitaine** pour la 24<sup>ème</sup> Fête de l'Arbre et des fruits d'antan. Pour que les végétaux résistent dans les jardins avec la chaleur, la sécheresse et les vagues de froid possibles, il faut savoir les choisir... Contact : 07 68 68 06 26.

- **Début décembre :** nous vous proposons un **atelier fabrication cosmétiques.** Pour générer moins de déchets, avoir des produits sains, voire les offrir pour Noël pour limiter sa consommation... Contact : [t.deroll@live.fr](mailto:t.deroll@live.fr)

Les écopains vous souhaitent un très bel automne.

Les oiseaux ont souffert de la sécheresse et de la chaleur (déficit en graminées et insectes), ils ont peu de ressources en ce début d'automne. Pour les replumer avant l'hiver, pensez à donner des graines et des vers de farine desséchés.

Les petits hérissons de l'année doivent aussi faire des réserves pour passer l'hiver. Mettez à disposition croquettes pour chats et eau.

Un animal sauvage en détresse pensez à la LPO : 06 28 01 39 48 / 05 56 26 20 52.

## AMAP

Vous souhaitez manger des produits sains, locaux, de saison, frais et souvent plus économiques ?



L'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) le **PRE de Carignan** propose des produits locaux sans intermédiaire pour une juste rétribution du producteur et un coût modéré pour le consommateur. L'organisation repose sur des bénévoles dans une ambiance conviviale créant du lien social.

L'AMAPien **s'engage** à prendre les paniers sur **une période donnée**. Chaque contrat a un rythme de distribution qui lui est propre, à la semaine, au mois...

A ce jour l'AMAP propose 11 contrats :

- Légumes, vin, oeufs bio : Florence et Olivier Reumaux, maraîchers viticulteurs Bio installés à Camblanes, produisent nos légumes et nous proposent des œufs bio de poules élevées en liberté et du vin.
- Pain bio et champignons Shiitake : François Rougié cultive ses céréales à Baron et nous propose une grande variété de pains. Après la moisson sur les bottes de paille pousse cet excellent champignon.
- Kiwis, kaki bio : produits à Castillon la Bataille par Nadine et Bernard Blanc. Rapport qualité / prix imbattable.
- Pommes et jus de pommes bio : Bernard Dupébe, installé à Camiran (La Réole), fournit de nombreuses AMAP en pommes et jus.
- Fromages de chèvre : Danielle et Christian Teulé à Fargues nous proposent de beaux et bons fromages, frais en majorité. Le tarif AMAP est attractif par rapport au tarif public.
- Fromage de brebis : Elizabeth et Eric Gutteriez à St Christophe de Double nous ont séduits avec leur délicieuse tome de brebis bio ainsi qu'avec leur greuilh.
- Laitages bio de vache : la ferme des Jarouilles à Coutras, nous propose du lait, du beurre, des yaourts, des fromages frais et de la tomme.
- Poulets bio : Michel Cardeillac nous livre une fois par mois de bons poulets élevés en liberté.
- Poisson : Michel Faugerolles, propriétaire d'un petit bateau à la Teste de Buch, était triste de voir parfois son poisson partir en destruction après la criée, il préfère que sa pêche soit entièrement savourée par des AMAPiens.

Nous proposons également des ventes ponctuelles de produits bio : miel, agrumes, bière ...

Renseignements :

06 32 14 95 04 ou [sylvie.lhomet@gmail.com](mailto:sylvie.lhomet@gmail.com)

## LA BOUTIQUE SANS ÉTIQUETTE

Notre action est née en septembre 2015 inspirée des free-shops aux Etats-Unis et de l'action de la Boutique sans Argent à Paris et du Magasin pour Rien à Mulhouse. Grâce à la participation de contributeurs volontaires d'origines très variées d'un point de vue géographique, social et professionnel nous avons construit peu à peu notre action citoyenne basée sur le don désintéressé sans condition et sans contrepartie. Agréée Espace de vie Sociale par la CAF au 1er janvier 2018, nous poursuivons nos actions.

"Ce qui compte ne peut pas toujours être compté, et ce qui peut être compté ne compte pas forcément."

*Albert Einstein*

La Boutique sans étiquette est aujourd'hui investie dans plusieurs projets d'envergure territoriale et reconnue par son action par la région, le département et la CAF de la Gironde.

Cette action a pour objectif de **dynamiser les liens sociaux** et **sensibiliser au développement durable** en favorisant **le don désintéressé**. Notre démarche est collaborative et participative pour **favoriser le mieux vivre ensemble**.

Depuis septembre 2017 nous accueillons au sein de notre association des bénévoles résidents du Foyer occupationnel Jean Rivière de Carignan. Les différentes actions que nous menons en plus des permanences, permettent de dynamiser les liens entre les habitants de l'ensemble de la communauté de communes Les Coteaux Bordelais et au-delà. C'est un vrai plaisir de partager ces moments de divertissement et apprentissage mutuel.



Depuis janvier 2018, l'association est agréée **Espace de Vie Sociale par la CAF de la Gironde**. Nous sommes aujourd'hui **dans une démarche de renouvellement** de cet agrément et serions ravis de partager avec vous cette perspective. Nous vous invitons à venir nous faire part de vos idées et suggestions lors de nos permanences hebdomadaires. Vos retours sont précieux pour nous !

Vous pouvez retrouver notre programme via [www.facebook.com/laboutiquesansetiquette](https://www.facebook.com/laboutiquesansetiquette)

ou en nous contactant via [laboutiquesansetiquette@gmail.com](mailto:laboutiquesansetiquette@gmail.com).

Permanences animées tous les **vendredis de 16h45 à 18h30** et les **dimanches de 11h à 12h30** à la Maison de la Citoyenneté et de la Jeunesse 5 rue de Verdun à Carignan : **venez déposer ou prendre des objets, vêtements propres et en parfait état sans condition et sans contrepartie**.

**Fermetures exceptionnelles :**

- vendredi 1<sup>er</sup> et dimanche 03 novembre 2019
- vendredi 27 et dimanche 29 décembre 2019



*Le dîner des bénévoles organisé par la municipalité et animé par la banda Band'accord*

## DEMAIN CARIGNAN

### Sagesse et tolérance

Le ministère de l'Intérieur a communiqué les dates des prochaines élections municipales. Elles auront lieu les dimanches **15 mars 2020** pour le premier tour et le **22 mars 2020** pour le second tour.

Le protocole pré-électoral national débute donc le 1er septembre 2019 selon l'**article L.52.1 al.1 du code électoral** qui souligne notamment que l'utilisation à des fins de propagande électorale de tout procédé de publicité dans la presse communale est interdite, hors les bilans et la gestion des mandats.

La majorité municipale a proposé à chaque liste d'opposition de respecter ce protocole en ne publiant pas volontairement de tribune politique.

Au dernier Conseil municipal, l'opposition (y compris celle qui depuis plusieurs années ne rédige aucune tribune politique) a sollicité le maintien de ces tribunes au titre de son droit d'expression.

La majorité a souhaité en conséquence ne pas altérer l'expression des élus d'opposition et de se porter garant de leur liberté d'énonciation des tribunes politiques qui paraissent et paraîtront dans ce magazine.

Par sagesse, respect du **protocole pré-électoral** et volonté de **quiétude politique**, la majorité municipale, pour sa part, s'abstiendra jusqu'aux élections municipales prochaines, de publier toute tribune politique s'éloignant ainsi des polémiques, des diffamations et des propagandes électoralistes.

Les Carignanais méritent **le respect et la tolérance**.

**Pour la majorité municipale,  
Demain Carignan**

## CARIGNAN NOTRE VILLAGE NOTRE AVENIR

La liste Carignan Notre Village Notre Avenir (CNVNA) n'a pas remis de tribune pour le Mag.

## CARIGNAN VILLAGE

**Cette page d'expression citoyenne n'existerait pas sans notre protestation :** Monsieur le Maire l'avait supprimée compte tenu des élections municipales prochaines. **Or ce droit à la liberté d'expression** est intouchable et les tribunaux y ont toujours fait droit. Il est simplement de jurisprudence que la majorité respecte le principe de neutralité afin de ne pas porter atteinte à la loyauté de la compétition électorale

**L'actualité des trois derniers mois a été fertile. Résumons l'essentiel.**

**Le P.L.U. nouveau** est maintenant applicable : vous vous souvenez que nous avons voté contre en mars. Un premier accroc vient de se produire dans la revente à un particulier de partie d'un terrain acheté en préemption pour une politique locale de l'habitat.

**Un marché de voirie** de 835 000 € a fait l'objet d'intenses débats. Pourquoi ? Initialement mutualisé dans le marché lancé par la Communauté de Communes (CDC) des Coteaux Bordelais, Carignan a décidé en rompant unilatéralement ses engagements de faire cavalier seul. Le marché d'appel d'offres a débouché curieusement sur la même entreprise que celle choisie par la CDC. Monsieur le Maire clame maintenant qu'il

fait une économie de 158 000 €. Mais en comparant quoi ? Des prix réels obtenus au terme de l'appel d'offre communal avec des prix d'objectifs annoncés avant de formaliser le marché d'attribution des travaux ! Dans le jargon des affaires, c'est ce que l'on appelle « **un procédé** »

La culture à Carignan s'est amplifiée d'un « Projet scientifique, culturel, éducatif et social » sur lequel l'opposition s'est abstenue. Sous ce vocable généreux, apparaît le projet d'une **médiathèque de 900 m<sup>2</sup>**. Une commission y a travaillé dans laquelle siégeaient quelques-uns d'entre nous. Le document est imposant : il aborde toutes les facettes de ce qu'elle pourrait être tant vis-à-vis des populations accueillies que des services offerts. On se doute que pour faire vivre ce projet, outre la construction elle-même, **des dépenses de personnels et de fonctionnement** devront être multipliées. Si la construction paraît à peu près balisée, il n'en est rien du fonctionnement. Biblio-Gironde dépendant du Conseil général ainsi que la **DRAC représentant l'Etat pointent deux difficultés sous estimées par le document carignanais** : des heures d'ouvertures plus amples, 4 emplois à temps plein au lieu des 1,5 actuels.

La commission a encore du travail, une consultation plus large est nécessaire.

## CARIGNAN PASSIONNÉMENT

### Les promesses : et puis !!!

**Le Maire de Carignan se permet des libertés avec la loi: heureusement le droit veille au grain pour lui rappeler ses obligations et ses devoirs concernant notamment le droit d'expression de l'opposition qui est incontournable.**

Rappelez-vous l'épisode où le maire a tenté d'empêcher une association carignanaise de se réunir dans une salle municipale pour s'exprimer sur la politique urbaine de Carignan. Ou encore quand il a fait délibérer sa majorité sans quorum.

**Au bout de six ans de mandat, comment le maire peut-il ignorer ces droits fondamentaux concernant la conduite de la vie municipale ?**

Les libertés prennent un coup, les promesses aussi ! Le projet de médiathèque nous interpelle sur les engagements pris pour d'autres investissements. Depuis 2015, le monde du sport carignanais est en attente : la salle des sports, les terrains extérieurs du tennis sans activité depuis 5 ans, les deux vestiaires du foot ainsi que le club-house et les bureaux. Pour mémoire, la salle des sports date de 1972!!!

### Mais pourquoi tant d'attente ?

Durant toute la mandature, le maire a misé sur le PLU en prenant Carignan pour une agence immobilière. La révision de ce dernier devrait se solder, selon lui, par l'achat et la revente de terrains pour réaliser une plus-value financière permettant des investissements. Exemple : tant que le terrain des tennis actuel n'est pas vendu, pas de travaux sportifs.

Le Maire compte aussi sur les lotisseurs pour contribuer au financement d'infrastructures générées par l'augmentation de la population. Cette contribution ne peut être acquise que si la commune réalise les travaux prévus. Sinon et compte tenu du contrat, il faudra rendre l'argent. Situation bien alambiquée quand on voit les promesses faites aux sportifs.

**Tout cela afin d'éviter l'emprunt à un taux pourtant proche de zéro qui aurait permis de réaliser sur les six années écoulées, au moins deux grands investissements comme le restaurant scolaire qui était prévu à la rentrée 2019 !**

**En somme, le maire a pris les 6 ans de mandat pour six mois ! Alors, lui faudrait-il un autre mandat pour réaliser ce qu'il n'a pas fait ? Le maquillage actuel en embellissement à la place de Lartigotte serait-il un trompe-l'œil ?**

## Élections

### L'inscription sur liste électorale, une démarche personnelle

2020 est une année électorale avec les élections municipales.

- Vous avez déménagé au sein de la commune : pensez à faire rectifier votre carte électorale en venant en mairie avec votre carte électorale + un justificatif de domicile afin d'effectuer le changement d'adresse.
- Vous venez d'arriver à Carignan de Bordeaux : n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale en mairie ou par Internet : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité + justificatif de domicile.
- Vous quittez la commune : pensez à vous inscrire dès votre arrivée à la mairie de votre nouveau domicile, ce qui entraînera directement votre radiation sur votre ancienne commune.

### Cartes électorales

Lors des dernières élections, un certain nombre de cartes électorales n'ont pas été distribuées par la poste, celles-ci sont disponibles en mairie.

Vous pouvez venir les retirer avec une pièce d'identité (attention : démarche personnelle).

## PERMANENCES CAUE

L'architecte conseiller Anne VAN DER ELST vous reçoit à Tresses. Il vous suffit de prendre rendez-vous au CAUE - 05 56 97 81 89.

## NAISSANCES

- 1<sup>er</sup> juillet 2019 : Sandro BOURDARIAS  
4 juillet : Amandine BORDE  
22 juillet 2019 : Isao Hoan OILLEAU  
23 juillet 2019 : Valentine LE TALLEC  
10 août 2019 : Emy BOSQUE

## PEUT-ON BRÛLER DES DÉCHETS VERTS (VÉGÉTAUX) DANS SON JARDIN ?

L'automne est là, les feuilles recouvrent la terre de nos jardins. La tentation est alors grande de les ramasser et de les brûler. Mais du côté de la législation, qu'en est-il ?

### De quoi s'agit-il ?

Les déchets biodégradables de jardin ou de parc, dits déchets verts, sont :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

### Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- de déposer les déchets verts en déchèterie à Tresses,
- ou de les utiliser en paillage ou en compost individuel.

**Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers.**

### En cas de non-respect de l'interdiction

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Source : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Travaux : cimetières de Carignan

Début des travaux de réfection des allées et de drainage pour les deux cimetières de Carignan de Bordeaux à compter du **1er octobre**.

Ces travaux sont réalisés afin de détourner les eaux de pluie et rendre les lieux moins humides. Ils permettront également à chacun, et tout particulièrement aux personnes âgées et à mobilité réduite, de venir se recueillir plus aisément.

**Fin des travaux prévue le 25 octobre.**

## Calendrier municipal

-  **Jeudi 3 octobre** : Découverte de la langue des signes de 15h à 17h - L'Odyssée
-  **Samedi 6 octobre** : A pied à vélo départ à 7h45 - Salleboeuf
-  **Lundis 7, 14 et 28 oct.** : Ateliers Forme et équilibre - Asept 14h - salles associatives de L'Odyssée
-  **Mardi 8 octobre** : Forum des aînés dans le cadre de la semaine bleue - Soleil de Vie (p. 15) de 14h à 18h - L'Odyssée
-  **Samedi 12 octobre** : Concert de Perry Gordon & his Rhythm - swing et rock (gratuit) 20h30 - L'Odyssée
-  **Mercredi 16 octobre** : Conseil municipal 20h30 - Salle du Conseil
-  **Samedi 2 novembre** : Fermeture de la bibliothèque
-  **Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 novembre** : Exposition artistique - Odyssée'Art 10h - 12h et 13h - 18h - L'Odyssée
-  **Lundis 4, 18 et 25 nov.** : Ateliers Forme et équilibre - Asept 14h - salles associatives de L'Odyssée
-  **Mercredi 20 novembre** : Conseil municipal 20h30 - Salle du Conseil
-  **Samedi 23 novembre** : Théâtre "L'ami alibi" - Gratuit "Thierry et Eddy sont très amis. Eddy, marié et infidèle, demande à Thierry de le couvrir pour sauver son mariage. Et c'est le début d'un engrenage infernal pour le pauvre Thierry car Eddy à l'amitié pour le moins abusive....!" 20h30 - L'Odyssée
-  **Lundis 2, 9 et 16 déc.** : Ateliers Forme et équilibre - Asept 14h - salles associatives de L'Odyssée
-  **Samedi 14 décembre** : Repas des aînés (sur invitation) 12h - L'Odyssée
-  **Mercredi 18 décembre** : Conseil municipal 20h30 - Salle du Conseil
-  **Mardi 31 décembre** : Réveillon de la Saint Sylvestre Plus d'info dans l'Express de décembre

## Calendrier associatif

-  **Samedi 5 octobre** : Visite d'une exploitation agricole bio - Écopains de 15h à 17h - inscriptions : 06 32 14 95 04
-  **Samedi 19 octobre** : Venue de l'auteur Norbert Garcia - ABC de 10h à 12h - Bibliothèque
-  **Dimanche 27 octobre** : Repas dansant - Petit Tourny 12h - L'Odyssée
-  **Vendredi 1<sup>er</sup> et dimanche 3 novembre** : Fermeture de la Boutique sans étiquette
-  **Lundi 11 novembre** : 101<sup>e</sup> commémoration de l'Armistice de 1918  
**11h** : Messe à l'église de Carignan de Bordeaux célébrée par le Père Despeaux,  
**12h** : Commémoration au Monument aux morts,  
**12h15** : Verre de l'amitié offert par la municipalité,  
**13h** : Repas à L'Odyssée
-  **Mercredi 13 novembre** : Visite d'un centre de recyclage du verre - Écopains  
 Inscriptions : 06 75 98 40 86 (date à confirmer)
-  **Samedi 23 novembre** : Fête de l'Arbre - Écopains  
 Inscriptions : 07 68 68 06 26
-  **Dimanche 24 novembre** : Loto - Petit Tourny 15h - L'Odyssée
-  **Samedi 7 et dimanche 8 déc.** : Marché de Noël - Les Zabeilles de Carignan  
 Plus d'info dans l'Express de décembre
-  **Dimanche 8 décembre** : conte de Noël - ABC 15h - Salle polyvalente
-  **Vendredi 27 et dimanche 29 décembre** : Fermeture de la Boutique sans étiquette

## AGENCE POSTALE :

### Fermetures exceptionnelles

L'Agence postale communale sera fermée exceptionnellement tous les mercredis après-midis du mercredi 25 septembre au mercredi 30 octobre inclus.

## VACANCES SCOLAIRES

**Vacances d'automne** : du samedi 19 oct. au lundi 4 nov.

**Vacances de Noël** : du samedi 21 déc. au lundi 6 janv.

**Vacances d'hiver** : du samedi 22 février au lundi 9 mars

**Vacances de printemps** : du sam. 18 avril au lundi 4 mai

**Pont de l'Ascension** : du mercredi 20 au lundi 25 mai

**Début des grandes vacances** : samedi 4 juillet

# CONCERT

## Swing et rock

### Perry Gordon & his rhythm club



**Samedi 12 octobre**  
20h30

Entrée  
gratuite

*L'Odysée*

Buvette

**CARIGNAN DE BORDEAUX**

**CARIGNAN**  
de BORDEAUX

# Odysée'ART

15, 16 et 17 novembre 2019



**CARIGNAN DE BORDEAUX**

Horaires : 10-12h et 13h-18h à *L'Odysée*

Exposition-vente  
d'artistes professionnels

**CARIGNAN**  
de BORDEAUX

**Dimanche 27 octobre à 12h à L'Odysée**

Déjeuner dansant du Club des Aînés Le Petit Tourny  
animé par l'orchestre Cocktail Caraïbes



#### APERITIF

Punch des îles ou Sangria  
Jus de fruits - Eau minérale

#### AMUSES BOUCHES

Mini club sandwich au saumon  
fumé

Toast de pain muesli, brousse de brebis noix & fruits secs

Coupelle Olive, mousse de canard et griotte

Feuilleté aux petits lardons

Hâtelet de boudin aux pommes

#### MENU

Véritable garbure à l'ancienne et ses croûtons

Bouchée de Ris d'agneau à la reine

Trou antillais glace fruits de la Passion et Rhum

Paleron de bœuf façon carbonade flamande

#### SAVEURS FROMAGERES

Comté fruité

Saint Nectaire fermier AOC

Assorti d'une salade aux noix

Dessert Gourmand

Tourtière aux pommes tièdes et calvados

(eau et pain fournis par le traiteur. Vin rouge, rosé et  
crémant fournis par le Club)

**BON DE RÉSERVATION ET RÈGLEMENT (RÉSERVATIONS ENREGISTRÉES SI ACCOMPAGNÉES DU RÈGLEMENT)**

AUCUNE INSCRIPTION PRISE APRÈS LE MERCREDI 16 OCTOBRE 2019 (DEMANDE TRAITEUR POUR NOMBRE DE REPAS)

NOM ET PRÉNOM : \_\_\_\_\_

NOMBRE DE PERSONNES : \_\_\_\_\_ ADHÉRENTS X 28€ = \_\_\_\_\_ NON ADHÉRENTS X 38€ = \_\_\_\_\_

RÈGLEMENT À L'ORDRE DE "CLUB DES AMIS DU PETIT TOURNY"

RÉSERVATION ET PAIEMENT : MICHEL BONNAT, 15 ALLÉE NOUGUEYRON, 33360 CARIGNAN - TÉL. : 06.85.41.43.34